

MINISTERE DES TRANSPORTS
ET DE LA MER

DIRECTION DE LA SECURITE
ET DE LA CIRCULATION ROUTIERES

SOUS DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
TECHNIQUE DES VEHICULES

PARIS, LE - 5 JAN. 1989

208, RUE RAYMOND LOSSERAND
75014 PARIS
CODE POSTAL 75775 PARIS CEDEX 16
TELEPHONE (1) 45.49.61.62
TELEX EKIPIR 200366

HD/MM - 89.003

Monsieur le Directeur,

Pour répondre à votre demande d'homologation d'un dispositif
d'échappement silencieux de remplacement :

Marque : SITO

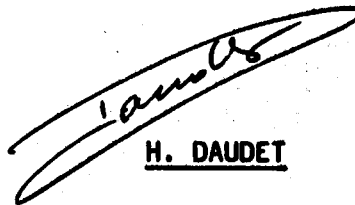
Référence : 1258 destiné aux véhicules SUZUKI GS 400

Je vous informe, qu'en application des dispositions des Articles
du Code de la Route R 70 - R 71 et R 109-2 et compte tenu du Procès-verbal
de L'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le
28 Décembre 1988 sous le numéro 88.15.31.111/10521 ce dispositif est agréé
sous le numéro :

TP SI 3390

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma
considération distinguée.

L'Ingénieur de l'Industrie et
des Mines.



H. DAUDET

Monsieur le Directeur

EUROPEENNE DE DIFFUSION MODERNE
13 Route de la Salle - ZAC des Romains
CRAN GEVRIER - 74000 ANNECY

SITO
MONTI CELLO D'ALBA
ITALIE